

Direction des affaires juridiques et du patrimoine

Service des affaires juridiques, institutionnelles et de protection des droits

Réf. : DAJP/2023-712

ÉLECTIONS DES REPRESENTANTS DES USAGERS A LA COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE

PROCLAMATION DES RÉSULTATS

Le Président de l'université

Vu le code de l'éducation, notamment les articles D. 719-20 et D. 719-21 ;

Vu les statuts de l'Université de Tours ;

Vu la décision DAJP/n°2023-638 du Président de l'Université en date du 24 octobre 2023 portant convocation des électeurs ;

Vu le procès-verbal des opérations électorales auxquelles il a été procédé les 22 et 23 novembre 2023 ;

DÉCIDE

CFVU – Secteur 1

Article 1 : Répartition des sièges

Conformément aux articles susvisés du code de l'éducation, les sièges sont répartis comme suit :

Nombre de sièges	1
Inscrits	4 994
Votants	575
Pourcentage de participation	11.51%
Bulletins de blancs et nuls	63
Suffrages exprimés	512
Quotient électoral	512

Liste A : Bouge ton Campus	287 voix
Liste B : UNI	225 voix

Article 2 : Proclamation des élus

Sont en conséquence proclamés élus :

TITULAIRE	SUPPLÉANT	LISTE
Lilian BRUNEAU-MIGNON	Aliénor RETAILLEAU	Bouge ton campus avec l'AGATE

Université de Tours
DAJP
60, rue du Plat d'Étain
BP 12050
37020 Tours Cedex 1


02 47 36 68 28
daj@univ-tours.fr
univ-tours.fr



CFVU – Secteur 2

Article 3 : Répartition des sièges

Conformément aux articles susvisés du code de l'éducation, les sièges sont répartis comme suit :

Nombre de sièges	1	Liste A : FEUTRE	112 voix
Inscrits	8 572		
Votants	1 421	Liste B : Bouge Ton Campus	533 voix
Pourcentage de participation	16,58%		
Bulletins de blancs et nuls	109	Liste C : UNI	177 voix
		Liste D : Romain Wisnieski	12 voix
Suffrages exprimés	1 312	Liste E : SET et Solidaires	478 voix
Quotient électoral	1 312		

Article 4 : Proclamation des élus

Sont en conséquence proclamés élus :

TITULAIRE	SUPPLÉANT	LISTE
Josse BILLY	Loubna CHAHINE	Bouge ton campus avec l'AGATE

CFVU – Secteur 3

Article 5 : Répartition des sièges

Conformément aux articles susvisés du code de l'éducation, les sièges sont répartis comme suit :

Nombre de sièges	3	Liste A : FEUTRE	150 voix
Inscrits	6 335		
Votants	637		
Pourcentage de participation	10,06%		
Bulletins de blancs et nuls	69	Liste B : Active ta fac	224 voix
Suffrages exprimés	568		
Quotient électoral	189,33	Liste C : Bouge ton campus	194 voix

	Suffrages exprimés	1ère répartition au quotient électoral	Reste	2e répartition au plus fort reste	Nombre total de siège
Liste A : FEUTRE	150	0	150	1	**1**
Liste B : Active ta fac	224	1	34,67	0	**1**

Université de Tours
DAJP
60, rue du Plat d'Étain
BP 12050
37020 Tours Cedex 1
02 47 36 68 28
daj@univ-tours.fr
univ-tours.fr



Liste C : Bouge ton campus	194	1	4,67	0	**1**

Article 6 : Proclamation des élus

Sont en conséquence proclamés élus (par ordre alphabétique) :

TITULAIRES	SUPPLÉANTS	LISTE
Andreas MULARD	Catherine HOURY	LISTE, FEUTRE pour une université sociale et démocratique
Dünya KABA	Kinan JAWAD	Active ta fac
Maxime LANTIGNY	Jeanne ROUSSEAU	Bouge ton Campus avec l'AGATE

Article 7 : Affichage des résultats
La présente décision sera publiée sur le site de vote et affichée dans les locaux de l'université.

Fait à Tours, le 24 novembre 2023

Arnaud Giacometti

A. Giacometti

Président de l'Université

Décision classée au registre des actes administratifs de l'université de Tours, consultable au secrétariat de la direction des affaires juridiques et du patrimoine	Décision publiée sur le site internet de l'université le : 24/11/2023 Transmise au Recteur le : 24/11/2023

VOIES ET DÉLAIS DE RECOURS
Tout électeur ainsi que le président de l'université et le recteur ont le droit d'invoquer l'irrégularité ou la nullité des opérations électorales devant le tribunal administratif territorialement compétent. Ce recours n'est recevable que s'il a été précédé d'un recours préalable présenté devant la commission de contrôle des opérations électorales au plus tard le cinquième jour suivant la proclamation des résultats. Le recours est à adresser à : Université de Tours M. le Président de la commission des opérations électorales Direction des affaires juridiques 60, rue du Plat d'Étain BP 12050 37020 Tours Cedex 1



Composition actualisée de la CFVU
Collège des usagers

Titulaire	Suppléant	Liste	Secteur de formation
Lilian BRUNEAU-MIGNON	Aliénor RETAILLEAU	Bouge ton campus avec l'AGATE	Secteur 1
Keveren CERIOLI	/	SET	Secteur 1
Bastian DUENAS	/	UNI pour la réussite et le mérite	Secteur 1
Iona AYREAULT	Gregory QUINTYN	Bouge ton campus	Secteur 2
Mel BELLEC--HIVERT	/	SET	Secteur 2
Josse BILLY	Loubna CHAHINE	Bouge ton campus avec l'AGATE	Secteur 2
Agathe JOYEUX		SET	Secteur 2
Zoé PICHEREAU	Arthur DECKER	Bouge ton campus	Secteur 2
Dünya KABA	Kinan JAWAD	Active ta fac	Secteur 3
Maxime LANTIGNY	Jeanne ROUSSEAU	Bouge ton Campus avec l'AGATE	Secteur 3
Guewen LE BELLEGO-BOULAY	/	SET	Secteur 3
Andreas MULARD	Catherine HOURY	LISTE, FEUTRE pour une université sociale et démocratique	Secteur 3
Dimitry ABAFOUR	François ANGELOU-THIMEL	Bouge ton campus	Secteur 4
Emmanuelle FOUGERE	Clothilde FOUILLOUX	Bouge ton campus	Secteur 4
Anouk LEGROS	/	Bouge ton campus	Secteur 4
Lucien PERRUCHE	Tony GONCALVES	Bouge ton campus	Secteur 4